

L'octroi de la certification comédien/ne-clown à l'hôpital est également accessible par la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

*La VAE a pour finalité d'obtenir tout ou partie d'un titre professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sur la base d'une expérience professionnelle, salariée ou non, bénévole ou personnelle, sans nécessairement passer par une phase de formation.*

Dès lors que vous capitalisez au **minimum 3 ans d'expérience** dans l'activité pour laquelle vous avez mobilisé les compétences que couvrent la certification de **comédien-clown/ne en établissements de soins**, il est possible de faire évaluer et reconnaître ces compétences dans le but d'obtenir cette certification.

### **Les étapes de la VAE :**

1. Constitution de la **demande de recevabilité** (livret 1) réunissant lettre de motivation, diplômes, attestations et références professionnelles, lettre de recommandations ...
2. **Validation** de la demande de recevabilité par le comité pédagogique qui préconise une VAE totale ou partielle
3. Constitution du **dossier de validation** (livret 2)
4. **Présentation orale** devant un jury professionnel

La validation peut être totale ou partielle. En cas de VAE partielle, nécessité d'acquérir les compétences jugées manquantes ou insuffisantes par un parcours de formation complémentaire pour pouvoir se représenter devant le jury et obtenir la certification.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier d'un programme d'accompagnement dans cette démarche et d'une aide à la recherche de financement pour sa préparation.

### **Comment financer votre accompagnement VAE ?**

En fonction de votre statut cette démarche peut être financée par plusieurs voies :

- L'Etat
- Les Régions
- Les FONGECIF, OPCA...
- Les employeurs peuvent intégrer dans leur plan de formation le coût de la VAE pour leurs salariés...

Pour plus d'information sur la procédure : ifrm@leriremedecin.org

Pour plus d'information sur le dispositif d'état VAE : <http://www.vae.gouv.fr/>